

ASUTGV

Assemblée générale annuelle 2016

L'assemblée générale annuelle s'est tenue jeudi 12 mai 2016. En dehors des membres du Bureau qui étaient pratiquement tous là (8 sur 10), seulement 6 personnes sont venues ; nous les remercions vivement.

Principaux sujets abordés qui ont retenu l'attention et qui seront à suivre courant 2016/2017

Lors des prochaines réunions avec la SNCF, il est prévu d'évoquer :

- des arrêts supplémentaires le WE et dans la matinée en semaine (sens Province – Paris)
- l'intérêt d'avoir au moins un train le matin le lundi de Pentecôte
- les arrêts Massy
- les règles en matière de « trains encadrants »

Parking / Stationnement :

- une augmentation du nombre de places sur le parking EFFIA serait à l'étude
- des travaux seront réalisés à l'automne 2016 sur les bas-côtés de la route d'accès à la gare (avenue des cités unies) afin de sécuriser la circulation des piétons : remise en état du chemin piétons coté stationnement et aménagement piétons de l'autre côté de la route
- d'autres travaux seront effectués 2017 afin [de conforter le nombre de places à l'extérieur du parking payant. Une solution était envisagée de doubler les parkings le long de l'avenue des Etats unis d'Europe sur la gauche en arrivant. Cependant, il a été aussi évoqué la solution d'améliorer l'état du chemin d'accès parallèle à l'avenue des Etats unis d'Europe. Un devis des travaux doit être réalisé en lien avec une étude sur la propriété des sols.](#)

a supprimé: à la route

Navetteur :

- [En 2016, il est convenu de sortir un ou deux navetteurs](#)
- dans la prochaine édition, un article sera consacré au Télétravail : fonctionnement des locaux mis à disposition près de la gare TGV...
-

Bureau de l'ASUTGV :

- démission de deux membres du Bureau (Y. Gauthier et B. Thibaut)
- aucune nouvelle candidature, le Bureau est désormais composé de 9 membres : Stéphane Adam, Agnès Artis, Stéphane Bretonneau, Thierry Briffault, Sylvie Cantau, Patrick Chiron, Rémi Comba, Nicole Trenteseaux et Jérôme Vorgeat

a supprimé: <#>

Cotisations : le montant de la cotisation 2016 est maintenu à 12 €

a supprimé: ¶

a supprimé: ¶

¶